

**Soixante-treizième réunion du Comité permanent**  
**19-21 septembre 2018**

Point 4 i) de l'ordre du jour  
Exposé sur le Cadre d'action global pour les réfugiés

**Pays appliquant le Cadre d'action global pour les réfugiés**

Depuis la dernière mise à jour au Comité permanent en juin 2018, l'Afghanistan a annoncé en juillet sa décision d'appliquer le Cadre d'action global pour les réfugiés, portant ainsi à 15 le total des pays qui l'appliquent. Les réponses globales à cette situation prolongée s'appuient sur la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans en vue de soutenir le rapatriement volontaire, la réintégration durable et l'assistance aux pays d'accueil (SSAR). L'engagement de ce pays à appliquer le Cadre d'action global pour les réfugiés lui offre l'occasion d'exposer, en tant que pays d'origine, les bonnes pratiques et de s'en inspirer davantage compte tenu de l'expérience tirée de la mise en œuvre de la SSAR, concernant en particulier l'inclusion des personnes de retour dans les politiques et priorités nationales. Ce processus permettra le retour volontaire et progressif des réfugiés afghans ainsi que leur réintégration durable.

Les 14 pays en Afrique et dans les Amériques appliquant le Cadre d'action global pour les réfugiés – y compris les 11 couverts par des approches régionales soutenues par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Organisation des États américains (OEA) – continuent de réaliser d'importants progrès. En août 2018, le HCR a publié une note<sup>1</sup> sur les progrès réalisés pour quatre objectifs du Cadre d'action global pour les réfugiés aux niveaux mondial, régional et national, depuis l'adoption de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants. Elle montre par des exemples concrets la manière dont les États et diverses autres parties prenantes ont soutenu les réponses globales à l'intérieur et au-delà de la sphère géographique actuelle d'application du Cadre d'action global pour les réfugiés, ainsi que l'impact créé en conséquence. Grâce à ces efforts, l'opérationnalisation des principes fondamentaux, énoncés dans la Déclaration de New York, a contribué à façonner le projet du Pacte mondial sur les réfugiés. Elle posera les bases pour son application en fin de compte.

**Principaux développements**

Comme indiqué dans la note d'évolution et sur la base des précédentes mises à jour au Comité permanent, quelques exemples notables de développements récents dans les pays d'application du Cadre d'action global pour les réfugiés sont les suivants :

- Au **Tchad**, 108 établissements scolaires situés dans des camps de réfugiés sont désormais officiellement reconnus par l'État. Le Gouvernement a affecté plus de 300 enseignants dans ces établissements et a facilité la formation de plus de 430 autres issus de la communauté des réfugiés. Il s'agit là d'un exemple concret d'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux, contribuant à leur autonomie.
- Depuis le mois de juillet, les réfugiés à **Djibouti** peuvent ouvrir des comptes bancaires grâce à leur carte d'identité de réfugié, ce qui contribue à leur inclusion socio-économique. Ce développement résulte de lois et politiques progressistes récemment adoptées, qui ont un impact positif sur les réfugiés et contribuent à la croissance économique locale.
- En **Éthiopie**, le Conseil des ministres a récemment approuvé une nouvelle Proclamation globale sur les réfugiés, contribuant à renforcer l'application au niveau local du Cadre d'action global pour les réfugiés. Dans le même temps, plus de 100 responsables gouvernementaux issus des ministères et des administrations régionales et municipales compétents ont validé la nouvelle stratégie relative au Cadre d'action global pour les réfugiés.
- L'**Ouganda** a pris d'importantes mesures pour mettre au point des stratégies en vue d'améliorer l'inclusion des réfugiés dans les secteurs de l'éducation et de la santé – un processus dirigé par les ministères compétents, avec l'appui technique du Secrétariat du Cadre d'action global pour les réfugiés et l'orientation de son Comité directeur. Le Secrétariat a aussi centré ses efforts sur l'appui à l'agenda de localisation, en acceptant i) de collecter des données détaillées sur les financements, ii) de mettre en place des financements communs pour les prestataires locaux et nationaux, iii) d'exhorter les acteurs internationaux à aligner leurs politiques pour promouvoir les financements en faveur d'acteurs locaux et iv) de concevoir des stratégies pour renforcer la capacité des autorités locales – conformément aux principes du Cadre d'action global pour les réfugiés et du Grand compromis.

Beaucoup d'actions ont été menées pour capitaliser l'élan créé par les déclarations et les plans d'action soutenant les deux approches régionales :

---

<sup>1</sup> Disponible [en anglais] à <http://www.unhcr.org/5b8d1ad34>.

- En vue du suivi de la Déclaration de Djibouti sur l'éducation pour les réfugiés, adoptée en décembre 2017, des experts des États membres de l'**IGAD** se sont réunis en juillet pour s'accorder sur un cadre régional pour les normes de qualité en matière de l'éducation pour les réfugiés et partager les expériences pratiques sur l'inclusion d'apprenants réfugiés dans les systèmes nationaux. Les préparatifs pour la réunion régionale sur l'emploi et les moyens d'existence, devant être convoquée vers la fin de l'année, progressent, et le premier rapport d'évaluation des progrès réalisés par rapport à la Déclaration de Nairobi sur les réfugiés somaliens a été finalisé.
- Dans le Nord de l'Amérique centrale, les États ont manifesté leur solide engagement en faveur du Cadre régional global de protection et de solutions (connu sous son acronyme espagnol **MIRPS**). Le Gouvernement du **Costa Rica** applique la partie du MIRPS le concernant à l'afflux actuel de Nicaraguayens, notamment en prorogeant les visas pour les demandeurs d'asile. Ce geste montre comment les réponses nationales faisant partie des cadres régionaux peuvent s'adapter au changement de circonstances dans la région. Au **Mexique**, les acteurs nationaux et les municipalités renforcent leur coopération. Par exemple, la ville de Mexico et le Ministère du travail collaborent avec le HCR et des partenaires de la société civile pour établir un mécanisme de coordination en vue d'orienter les réfugiés vers les programmes nationaux d'emploi.

#### Partenariats et appui

Les consultations annuelles entre le HCR et les organisations non gouvernementales (ONG), qui ont eu lieu en juin 2018, ont permis des échanges en profondeur avec les ONG locales et internationales sur la manière de mieux exploiter l'engagement de la **société civile** pour façonner l'application du Cadre d'action global pour les réfugiés aux niveaux mondial, régional, national et local. Le HCR et les partenaires de la société civile ont également exploré la manière dont l'engagement de l'ensemble de la société peut soutenir l'action des États pour prévenir et mettre fin à l'apatriodie. Comme exemples de bonnes pratiques d'engagement au niveau national, les ONG internationales et locales en Ouganda, y compris la Croix-Rouge ougandaise – avec l'appui du Forum national des ONG – sont activement impliquées dans la promotion de l'agenda de localisation, travaillant étroitement avec le ministère chargé des collectivités locales.

L'appui actif du **système des Nations Unies** aux réponses globales, comme l'a montré le dialogue ayant eu lieu au mois de juin 2018 entre le HCR et le Coordonnateur résident, se poursuit dans la pratique au niveau des pays. Au **Kenya**, le nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) au titre de la période 2018-2022 intègre les besoins des réfugiés, des apatrides et des migrants aux côtés de ceux des communautés locales dans différents secteurs. Il s'agit là de la traduction dans les faits du principe des Objectifs du développement durable consistant à ne pas faire de laissés-pour-compte.

Les investissements pour le développement effectués par les donateurs bilatéraux et multilatéraux dans les pays appliquant le Cadre d'action global pour les réfugiés et d'autres pays appliquant les réponses globales s'élèvent à plus de 6 milliards de dollars E.-U., hormis les financements pour l'action humanitaire.

En juin 2018, la **Banque mondiale** a approuvé les premiers projets pour l'Afrique de l'Est dans le cadre du sous-guichet IDA18 pour les réfugiés de 2 milliards de dollars E.-U. pour l'Éthiopie et l'Ouganda. Avec les **donateurs bilatéraux pour le développement**, elle a mobilisé plus de 3 milliards de dollars E.-U. pour soutenir les objectifs du Cadre d'action global pour les réfugiés sur une période pluriannuelle, hormis les financements pour l'action humanitaire. En outre, les investissements pour le développement dans d'autres situations appliquant des approches régionales hors du Cadre d'action global pour les réfugiés, comme dans les pays abritant les réfugiés syriens, s'élèvent à un montant additionnel de 3,5 milliards de dollars E.-U. L'un des défis que présente l'application des réponses globales consiste à retracer l'appui pour le développement en plus de l'assistance humanitaire. Ce problème est progressivement résolu par les rapports établis par les donateurs bilatéraux eux-mêmes.

Le partenariat avec les **acteurs du secteur privé** peut davantage contribuer à soutenir l'application des réponses globales. La collaboration que le HCR entretient avec la Chambre de commerce internationale porte de plus en plus sur la promotion des réponses globales au niveau local, avec l'aide des chambres de commerce nationales. Le HCR salue le détachement par le Gouvernement néerlandais d'un Conseiller principal sur les partenariats avec le secteur privé dans le contexte du Cadre d'action global pour les réfugiés et du projet de Pacte mondial sur les réfugiés. La fonction de Conseiller principal complétera les efforts que le HCR déploie pour exploiter pleinement le potentiel du secteur privé dans l'appui aux réfugiés, ainsi qu'aux pays et communautés d'accueil.